

03.05.2013 - 19:50 Uhr

Distribuer de façon plus juste les fruits de la croissance

Bern (ots) -

Les délégué-e-s de Travail.Suisse, l'organisation faïtière indépendante des travailleurs et travailleuses, ont, au cours de leur réunion aujourd'hui à Berne, discuté sur le futur de la prévoyance-vieillesse et en ont défini les points-clés. Ils ont aussi demandé au Conseil fédéral d'améliorer la protection des travailleurs et travailleuses contre les discriminations antisyndicales. En outre, ils appellent le Parlement à mettre enfin un terme à ses attaques culottées contre l'interdiction du travail de nuit et du dimanche. Les délégué-e-s exigent enfin du Conseil fédéral qu'il complète les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes.

Les délégué-e-s de Travail.Suisse se sont penchés lors de leur réunion d'aujourd'hui sur le futur de la prévoyance-vieillesse. Jürg Brechbühl, Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), les a informés sur ce que prévoit le Conseil fédéral à ce sujet. En même temps, ils ont discuté sur les points-clés auxquels la réforme de la prévoyance-vieillesse doit satisfaire selon eux. La garantie du niveau des rentes, plus de recettes et une flexibilisation sociale de l'âge de la retraite sont essentielles à cet égard pour Travail.Suisse. Travail.Suisse en présentera en détail, lors d'une prochaine conférence de presse, les points-clés.

Faire appliquer les droits syndicaux

Les délégué-e-s ont adopté une résolution exigeant l'application effective des droits syndicaux en Suisse. Les licenciements survenant après une grève licite ainsi que ceux de représentant-e-s de travailleurs-euses, sous le couvert de motifs économiques, doivent être déclarés nuls. En outre, ils demandent au Conseil fédéral de fixer dans le Code des Obligations une indemnité maximale pour les licenciements abusifs qui soit d'au moins une année.

Stopper la libéralisation des temps de travail

C'est très préoccupés que les délégué-e-s ont réagi aux attaques perpétuelles du Parlement contre l'interdiction du travail de nuit et du dimanche. Ils sont convaincus que ces attaques non seulement détériorent les conditions de travail des 370'000 travailleurs et travailleuses dans le commerce de détail mais conduiront à une grande brèche dans toutes les branches. C'est pourquoi, ils appellent les citoyens et les citoyennes à refuser l'introduction de la journée de travail de 24 heures dans les magasins des stations-service (la votation du référendum à ce sujet aura lieu très vraisemblablement en septembre) et appellent le Parlement à cesser d'autres attaques. Les règlements en vigueur actuellement permettent déjà de répondre de manière largement suffisante aux besoins de consommation de la population.

Compléter les mesures d'accompagnement à la libre-circulation des personnes

Enfin, les délégué-e-s demandent au Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann de convoquer, dans la perspective d'une nouvelle extension de la libre-circulation des personnes, un groupe de travail des partenaires sociaux et d'adopter des mesures d'accompagnement supplémentaires sur le plan de la politique intérieure. Selon Travail.Suisse, il faut dans toutes les branches à bas salaires des salaires minimums spécifiques aux branches ou à la région pour pouvoir agir de manière efficace et préventive contre le dumping salarial. En outre, une offensive doit être mise en place pour la formation de rattrapage des employés les moins qualifiés. Il faut aussi une amélioration massive de la compatibilité entre la famille et le travail. En raison de la croissance de la population, des investissements sont nécessaires dans l'infrastructure et le domaine du logement. Ces mesures doivent garantir à une couche plus large de la population la distribution des fruits de la croissance.

Contact:

Martin Flügel, Président, tél. 079 743'90'05, www.travailsuisse.ch